

## Une année 2025 marquée par un retournement de l'emploi en région Centre-Val de Loire

Au quatrième trimestre 2025, le recul de l'emploi s'accélère en région Centre-Val de Loire : -0,3 % soit -2 000 postes, après une baisse de 0,1 % au trimestre précédent. Sur un an, l'évolution de l'emploi en région diminue de 0,5 % (-3 100 postes) contre -0,3 % au niveau national. Hors secteur intérimaire, l'emploi recule de 0,4 % en région.

Cette tendance à la baisse touche presque tous les départements à l'exception de l'Eure-et-Loir qui voit ses effectifs résister (+0,3 %). Fait marquant : après plus de 11 années de dynamique positive (hors période de crise sanitaire), les effectifs salariés diminuent de façon marquée en Indre-et-Loire : -0,6 % ce trimestre et -0,9 % sur un an (-1 570 postes).

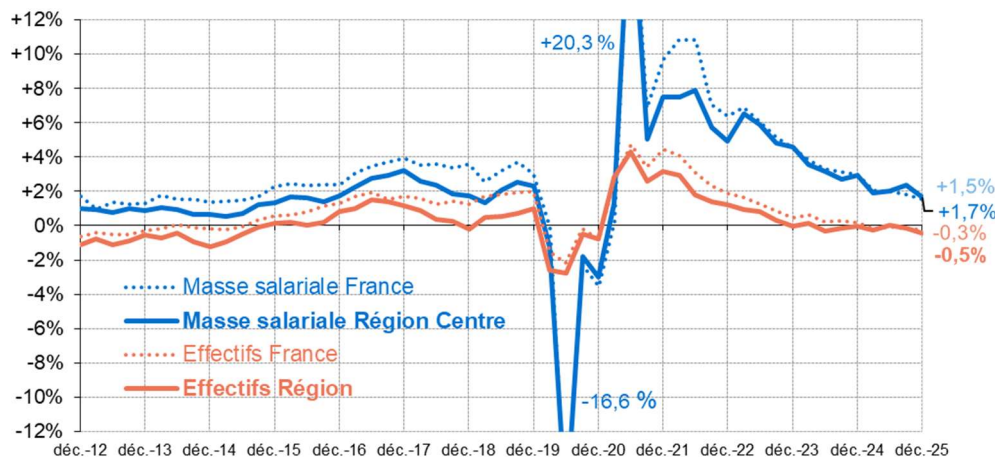
La masse salariale versée par les entreprises régionales progresse encore un peu plus vite que sur l'ensemble du territoire national : +1,7 % en un an (contre +1,5 % au niveau national). Le salaire moyen par tête progresse de 0,5 % ce trimestre, comme le trimestre précédent. Sur un an, il est en hausse de 1,9 % contre 1,7 % au niveau national. En comparaison, les prix à la consommation hors tabac de l'ensemble des ménages augmentent de 0,8 % sur un an.

Hors intérim et sur un an, l'emploi se replie dans tous les types de contrats, chez les moins de 30 ans (-1,3 %), les 30 à 54 ans (-0,9 %), mais progresse chez les plus de 55 ans (+2,4 %).

Les données sur la DPAE ne seront pas publiées ce trimestre (cf. note méthodologique).

### GRAPHIQUE 1

Taux d'évolution annuel glissant des effectifs et de la masse salariale



### CHIFFRES CLÉS

- 0,5 % pour l'évolution annuelle de l'emploi
- +1,7 % pour l'évolution annuelle de la masse salariale
- +1,9 % pour l'évolution annuelle du salaire moyen par tête

### TABLEAU 1

Évolution de l'emploi et de la masse salariale



Série labellisée par l'Autorité de la statistique publique (cf. sources et méthodologie)

	Niveau	Évolution trimestrielle (en %)				Évolution annuelle (en %)	
		2025 T4	2025 T1	2025 T2	2025 T3		
Région	◆ Emploi salarié (en milliers)	670	-0,1	+0,0	-0,1	-0,3	-0,5
	◆ Masse salariale (en M€)	5 486	+0,3	+0,7	+0,4	+0,2	+1,7
	SMPT (en €)	2 727	+0,3	+0,6	+0,5	+0,5	+1,9
France	◆ Emploi salarié (en millions)	20,2	-0,0	-0,0	-0,1	-0,2	-0,3
	◆ Masse salariale (en Md€)	186	+0,5	+0,5	+0,3	+0,3	+1,5
	SMPT (en €)	3 065	+0,5	+0,3	+0,4	+0,5	+1,7

(a) y compris prime de partage de la valeur



### Conjoncture par âge et type de contrat de travail (hors intérim) en région

Le recul de l'emploi est un peu plus marqué chez les femmes (-0,5 %) que chez les hommes (-0,3 %).

Longtemps dynamiques et tirant l'emploi à la hausse, les contrats d'alternance diminuent fortement sur un an : -4,5 % dans un contexte de réduction des aides à l'embauche. Les effectifs en CDD sont en baisse de 1,8 %, et ceux en CDI de 0,2 %.

L'emploi chez les seniors reste dynamique : +2,4 % sur un an, atteignant même +3 % dans le secteur du commerce. Impacté par la diminution des contrats d'alternance, l'emploi chez les moins de 30 ans est en repli de 1,3 % sur un an, ne progressant que dans l'hébergement-restauration (+0,5 %). Chez les 30-54 ans, l'emploi est en recul de 0,9 % sur un an, soit -3 450 postes.

### Conjoncture par département

Soutenu par le dynamisme de l'intérim et des services, l'Eure-et-Loir est le seul département de la région dans lequel l'emploi progresse en 2025 (+0,3 %), malgré un dernier trimestre en repli. Cette progression est à mettre au crédit des zones de Châteaudun (+1,4 %) et Chartres (+0,6 %). L'emploi se contracte dans tous les autres départements de la région, dans des proportions hétérogènes. En Indre-et-Loire, on observe un recul de 0,9% sur un an (-0,6 % soit 1 060 postes perdus sur le dernier trimestre), pour la première fois depuis un peu plus de 11 années (période de crise sanitaire exceptée). Tous les secteurs d'activité et toutes les zones d'emploi sont orientés à la baisse.

L'emploi se stabilise dans le Cher et le Loir-et-Cher au 4<sup>e</sup> trimestre 2025, mais les bilans annuels restent déficitaires : respectivement de -1,0 %, soit -650 postes et -0,2 % (-160 postes).

**TABLEAU 2**  
Évolution des effectifs par zone d'emploi

Zones d'emploi	Effectifs	Evol trim.	Evol an.
Bourges	49 520	-0,1%	-0,8%
Vierzon	8 970	-0,1%	-1,0%
Nevers <sup>(1)</sup>	1 710	+0,4%	-2,0%
Cosne-Cours-sur-Loire <sup>(1)</sup>	3 030	-0,1%	+2,6%
Chartres	57 360	-0,2%	+0,6%
Châteaudun	10 460	-0,2%	+1,4%
Dreux <sup>(1)</sup>	22 900	-0,6%	-0,8%
Nogent-le-Rotrou <sup>(1)</sup>	8 400	-1,5%	-0,7%
Châteauroux	45 520	-0,2%	-0,6%
Chinon	10 870	-1,7%	-2,8%
Tours	155 320	-0,4%	-0,6%
Loches	10 090	-0,9%	-2,1%
Blois	49 970	-0,3%	-1,1%
Romorantin-Lanthenay	17 620	+0,1%	+0,6%
Vendôme	14 900	+0,1%	+0,9%
Gien	19 380	-0,2%	-1,6%
Montargis	27 500	-0,5%	+0,4%
Orléans	143 000	-0,2%	-0,2%
Pithiviers	13 350	-0,6%	-2,4%

<sup>(1)</sup> Pour la partie de la zone d'emploi située dans la région Centre-VdL

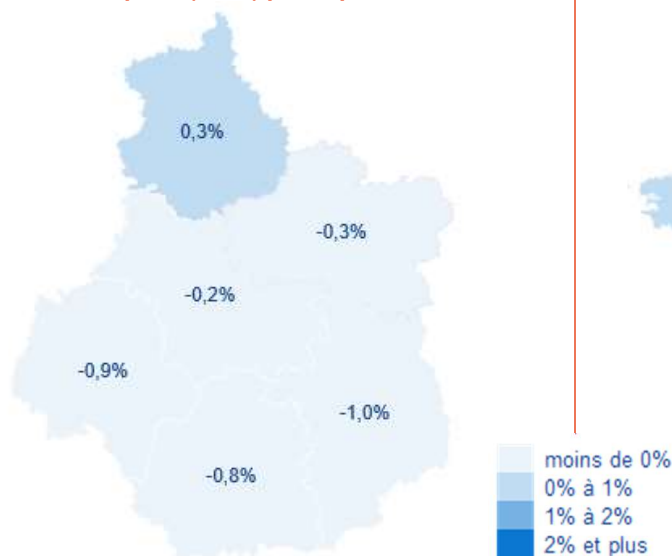
Source Urssaf

Dans le Loiret, l'emploi recule de 0,3 % au dernier trimestre (- 550 postes), pour une perte nette de 580 emplois sur un an, avec des difficultés principalement dans les secteurs de la construction et de l'intérim.

Enfin, dans l'Indre, la tendance annuelle est de -0,8 %, malgré un second semestre 2025 moins difficile que le premier.

### CARTE 1

Évolution annuelle des effectifs salariés du secteur privé (en %) par département



### CARTE 2

Évolution annuelle des effectifs salariés du secteur privé (en %) par région

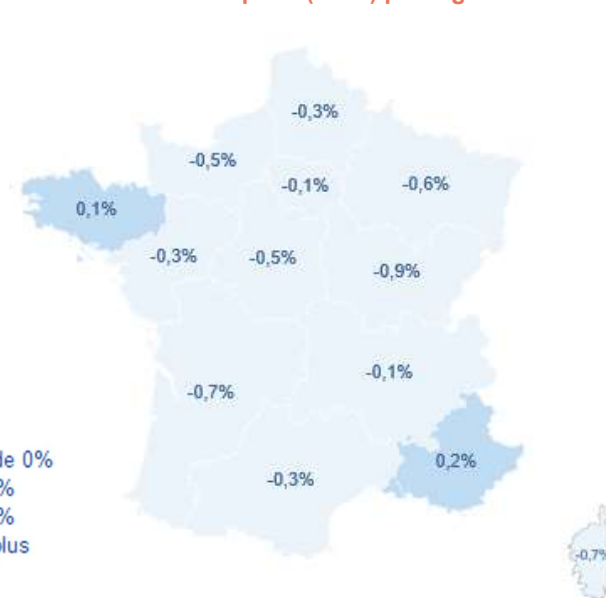




TABLEAU 3

## Évolution de l'emploi et de la masse salariale par secteur d'activité

Activité	Région						France		Région	Structure des effectifs	
	Nb étab. employeurs	Effectifs 2025 T4	Évol. sur un trim. (2025 T4 / 2025 T3)		Évol. sur un an (2025 T4 / 2024 T4)		Évolution		Evol trim masse sal.	Région France	
			trim.	annuelle	trim.	annuelle	Région	France			
<b>Industrie</b>	5 550	144 600	-320	-0,2%	- 790	-0,5%	-0,2%	-0,5%	+1,3%	21,6%	15,6%
BZ,AZ, CD Industries extractives	140	630	+10	+1,1%	+ 20	+2,9%	-0,4%	-1,3%	+1,4%	0,1%	0,1%
CA Industries agro-alimentaires	1 620	20 180	0	+0,0%	+ 340	+1,7%	+0,2%	+0,6%	+0,6%	3,0%	3,0%
CB Habillement, textile et cuir	150	5 410	+60	+1,1%	- 200	-3,6%	-0,4%	-2,1%	+1,9%	0,8%	0,5%
CC Imprimerie, bois et papier	360	7 550	-30	-0,4%	- 120	-1,6%	-0,8%	-3,5%	+0,9%	1,1%	0,7%
CE Parfums et autres industries chimiques	110	7 720	-40	-0,6%	- 100	-1,3%	+0,1%	-0,4%	-2,8%	1,2%	0,8%
CF Industrie pharmaceutique	30	9 360	-60	-0,6%	0	-0,0%	-0,0%	+0,8%	+7,7%	1,4%	0,4%
CG Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	430	14 810	-100	-0,7%	- 480	-3,1%	-0,8%	-2,7%	-0,1%	2,2%	1,2%
CH Mécanique industrielle, produits métalliques et métallurgie	740	17 350	-80	-0,4%	- 270	-1,5%	-0,6%	-1,7%	+0,0%	2,6%	1,8%
CI Fab. produits informatiques, électroniques et optiques	90	6 080	-50	-0,7%	- 50	-0,8%	-0,1%	+0,5%	+0,6%	0,9%	0,7%
CJ Fab. équipements électriques	90	5 350	+20	+0,3%	+ 80	+1,5%	+0,2%	+1,0%	+3,3%	0,8%	0,6%
CK Fab. autres machines et équipements	220	10 700	-40	-0,4%	- 170	-1,6%	-0,5%	-2,0%	+1,4%	1,6%	0,9%
CL Fab. matériels de transport	110	10 850	-20	-0,2%	+ 30	+0,3%	-0,1%	-0,6%	+3,4%	1,6%	1,8%
CM Réparation/install. de machines, ind. du meuble et diverses	810	10 960	-20	-0,1%	- 20	-0,2%	+0,0%	-0,2%	+0,5%	1,6%	1,5%
DZ Prod., distribution d'électricité, gaz, vapeur, air conditionné	170	11 670	+60	+0,5%	+ 120	+1,0%	+0,2%	+1,5%	+0,7%	1,7%	0,9%
EZ Prod., distrib. d'eau, assainiss./gest.des déchets/dépollution	480	5 980	-30	-0,6%	+ 50	+0,8%	+0,2%	+0,8%	+1,8%	0,9%	0,8%
<b>Construction</b>	8 160	56 130	-350	-0,6%	-1 080	-1,9%	-0,4%	-1,2%	-0,3%	8,4%	7,9%
<b>Services</b>	48 010	436 900	-990	-0,2%	- 670	-0,2%	-0,1%	-0,1%	+0,1%	65,2%	73,0%
GZ Commerce	13 340	109 940	-720	-0,7%	- 740	-0,7%	-0,4%	-0,6%	-0,2%	16,4%	16,4%
HZ Poste, transports et entreposage	2 360	54 010	+400	+0,7%	+ 840	+1,6%	+0,2%	+0,6%	+0,4%	8,1%	7,4%
IZ Restauration, hébergement	5 990	35 970	-20	-0,0%	+ 160	+0,5%	-0,1%	+1,0%	+0,0%	5,4%	6,8%
JA Edition et Audiovisuel	420	2 920	-90	-3,1%	- 20	-0,8%	-1,0%	-1,9%	+0,8%	0,4%	1,2%
JB Télécommunications	80	2 120	-40	-2,0%	- 240	-10,2%	-0,7%	-4,3%	-6,8%	0,3%	0,6%
JC Activités informatiques	720	7 590	-50	-0,7%	- 80	-1,1%	-0,4%	-1,6%	-2,1%	1,1%	2,8%
KZ Activités financières et d'assurance	3 190	23 100	+40	+0,2%	+ 80	+0,3%	+0,3%	+0,7%	+0,1%	3,4%	4,1%
LZ Activités immobilières	1 270	7 550	-20	-0,2%	- 290	-3,7%	-0,0%	-0,7%	+0,3%	1,1%	1,3%
MA Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	4 220	28 120	+50	+0,2%	+ 110	+0,4%	-0,1%	+0,1%	-0,1%	4,2%	6,3%
MB Recherche et développement	100	3 320	+20	+0,7%	+ 30	+1,0%	-0,6%	-2,8%	+2,2%	0,5%	0,6%
MC Activités publicitaires, scientifique et techniques	690	3 680	+50	+1,5%	+ 220	+6,2%	-0,4%	-1,2%	+1,0%	0,5%	1,0%
NZ Nettoyage/autres services adm. et de soutien hors intérim	2 780	46 970	-250	-0,5%	-1 090	-2,3%	+0,3%	+0,2%	+0,7%	7,0%	7,4%
OZ Protection sociale	80	7 780	+10	+0,1%	+ 10	+0,1%	-0,5%	-0,6%	-0,4%	1,2%	1,0%
PZ Education	1 280	10 250	-60	-0,6%	- 120	-1,2%	-0,8%	-1,4%	-1,1%	1,5%	1,9%
QA Santé	2 550	18 710	-20	-0,1%	+ 200	+1,1%	+0,1%	+1,1%	+0,5%	2,8%	3,2%
QB Action sociale et hébergement médico-social	1 870	48 570	-220	-0,4%	+ 210	+0,4%	-0,1%	+0,4%	+0,2%	7,3%	6,8%
RZ Sport, arts et spectacles	3 010	10 100	-90	-0,9%	+ 100	+1,0%	-0,4%	+0,5%	+4,5%	1,5%	1,8%
SZ,UZ, TZ Autres activités de services	4 060	16 220	+30	+0,2%	- 60	-0,4%	+0,0%	-0,3%	-0,0%	2,4%	2,5%
<b>Total hors Intérim</b>	<b>61 720</b>	<b>637 640</b>	<b>-1 660</b>	<b>-0,3%</b>	<b>-2 540</b>	<b>-0,4%</b>	<b>-0,2%</b>	<b>-0,2%</b>	<b>+0,4%</b>	<b>95,2%</b>	<b>96,5%</b>
<b>Intérim</b>	<b>1 030</b>	<b>32 240</b>	<b>- 370</b>	<b>-1,1%</b>	<b>- 540</b>	<b>-1,6%</b>	<b>-0,2%</b>	<b>-0,7%</b>	<b>-3,2%</b>	<b>4,8%</b>	<b>3,5%</b>
<b>Total</b>	<b>62 750</b>	<b>669 880</b>	<b>-2 030</b>	<b>-0,3%</b>	<b>-3 080</b>	<b>-0,5%</b>	<b>-0,2%</b>	<b>-0,3%</b>	<b>+0,2%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Source Urssaf

## L'emploi régional par activité

Après une hausse de 0,4 % le trimestre dernier, les effectifs de la **construction** diminuent de 0,6 % en cette fin d'année, portant l'évolution annuelle à -1,9 % : 1 080 postes perdus dans les travaux de construction spécialisés (-2,2 %), 150 dans le génie civil (-2,6 %), et 150 postes créés dans la construction de bâtiments (+5,2 %).

L'emploi dans l'**hébergement-restauration** se stabilise au quatrième trimestre 2025 et conserve une croissance sur un an : +160 postes, soit +0,5 %. La hausse annuelle est portée par le secteur de la restauration, l'hébergement stabilisant ses effectifs en 2025.

Le secteur du **nettoyage-autres services administratifs et de soutien hors intérim** se contracte de 2,3 % sur un an (- 1 090 postes, dont 800 dans les activités de location et de bail, qui basculent dans le secteur du **transport** à la suite d'un changement de secteur d'activités). Ce dernier secteur apparaît donc bien sûr dynamique sur un an (+840 postes, +1,6 %) mais

également en ce quatrième trimestre de l'année, qui représente la moitié de la hausse annuelle.

Retournement de tendance dans l'**action sociale et hébergement médico-social** : -220 postes (-0,4 %) ce trimestre. Ces postes sont perdus dans l'action sociale sans hébergement. Malgré tout, sur un an, l'emploi dans le secteur progresse de 0,4 % (+210 postes).

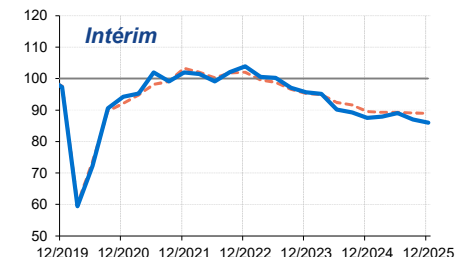
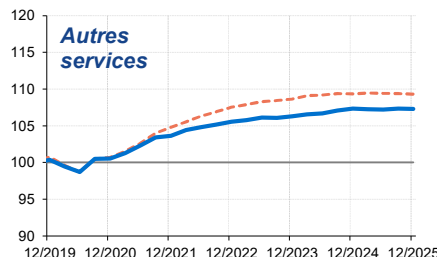
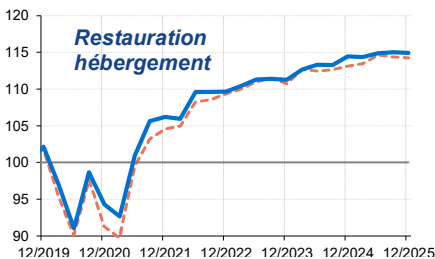
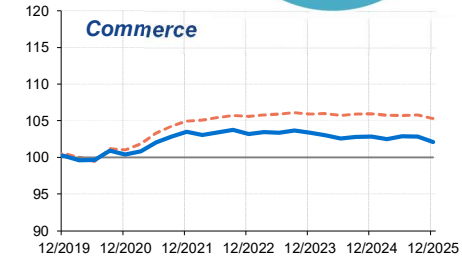
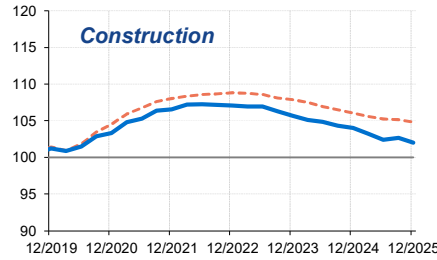
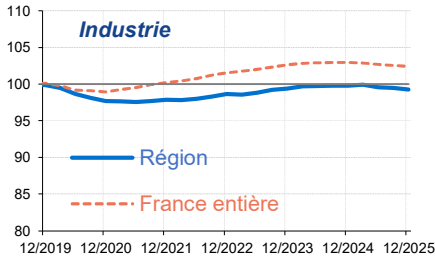
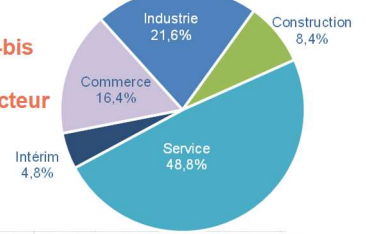
Troisième trimestre de recul consécutif pour l'**industrie** : -320 postes en cette fin d'année 2025. Sur un an, ce sont 790 postes qui ont disparu (-0,5 %). Ce sont particulièrement les **industries plastiques et autres produits non minéraux** (-480 postes, -3,1 %), la **mécanique industrielle et métallurgie** (-270 postes, -1,5 %) et l'**habillement cuir textile** (-200 postes, -3,6 %) qui sont touchés. À l'inverse, malgré une stabilisation ce trimestre, l'emploi progresse sur un an dans les **industries agro-alimentaires** (+340 postes, +1,7 %).



**GRAPHIQUES 4**

**Emploi par secteur (cvs base 100 en 2019 en région Centre-Val de Loire)**

**GRAPHIQUE 4-bis**  
Répartition de l'emploi par secteur



**L'industrie pharmaceutique en Région Centre-Val de Loire en 2025**

En 2025, en région Centre-Val de Loire, 9 400 salariés travaillent dans l'industrie pharmaceutique, soit 1,4 % de l'emploi privé régional. La région Centre-Val de Loire est la troisième région (anciennes régions administratives) employant le plus de salariés dans ce secteur, derrière l'Ile-de-France et Rhône-Alpes, régions beaucoup plus importantes en termes d'emploi global. Si l'on rapporte les effectifs du secteur pharmaceutique à l'ensemble du secteur privé, la région Centre-Val de Loire est la deuxième la plus dense, derrière la Haute-Normandie.

93 % des effectifs du secteur de l'industrie pharmaceutique sont concentrés dans trois départements de la région : l'Eure-et-Loir (46 %), le Loiret (27 %) et l'Indre-et-Loire (21 %).

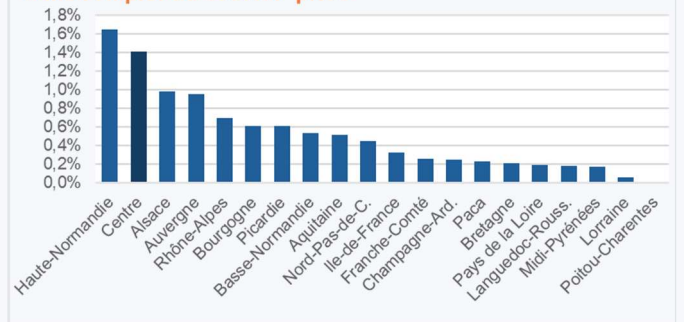
Les 9 400 salariés de l'industrie pharmaceutique en région sont répartis dans 31 établissements, soit une taille moyenne de 300 salariés par établissement dans ce secteur. En comparaison, sur l'ensemble du secteur privé de la région, la taille moyenne d'un établissement est de 10,7 salariés.

Alors que sur un an, l'emploi recule de 0,5 % dans le secteur privé en région Centre-Val de Loire, il reste stable dans l'industrie pharmaceutique. Sur 10 ans, le secteur est très dynamique dans la région (+13 %), notamment après la période Covid, mais de façon moindre qu'au niveau national (16%).

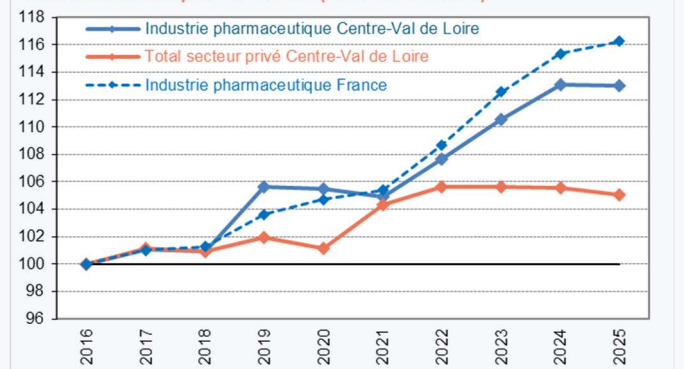
**Effectifs du secteur de l'industrie pharmaceutique en 2025**

	Ind. pharm.	Total privé	Poids de l'ind. pharmaceutique
Ile-de-France	16 600	5 205 000	0,3%
Rhône-Alpes	15 600	2 234 000	0,7%
<b>Centre-Val de Loire</b>	<b>9 400</b>	<b>664 000</b>	<b>1,4%</b>
France	88 000	20 210 000	0,4%

**Poids de l'industrie pharmaceutique dans l'emploi du secteur privé**



**Evolution de l'emploi sur 10 ans (base 100 en 2016)**





## Sources et méthodologie

**Le champ de publication** : la publication couvre l'ensemble des cotisants du secteur privé (donc hors établissements de forme juridique publique) affiliés au régime général, hors agriculture, hors salariés des particuliers employeurs.

**Les effectifs salariés et la masse salariale** sont issus des déclarations effectuées à l'Urssaf par les employeurs. Avant 2017, le Bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) était rempli par chaque établissement employeur pour déclarer à l'Urssaf ses cotisations sociales, les différentes assiettes salariales donnant lieu à cotisations ou à allègements, ainsi que ses effectifs salariés. Il a été remplacé progressivement (de 2015 à 2017) par la Déclaration sociale nominative (DSN). Elle fournit chaque mois des données individuelles et les données agrégées du BRC, y compris les effectifs en fin de mois dont la déclaration n'est plus obligatoire depuis le 1er janvier 2018. Les effectifs déclarés utilisés ont été progressivement remplacés par des effectifs calculés à partir des données individuelles. La comparaison des effectifs calculés avec ceux déclarés montre une application hétérogène par les entreprises des règles de détermination des effectifs. La chaîne statistique de l'Urssaf en assure *a contrario* l'homogénéité.

La masse salariale correspond à l'« assiette dé plafonnée », qui intègre l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, c'est-à-dire le salaire de base auquel s'ajoutent des compléments légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur, sous forme de commissions, de primes, de rémunération des heures supplémentaires, de gratifications et d'avantages en nature. La prime exceptionnelle de pouvoir d'achat instaurée le 21 décembre 2018, puis la prime de partage de la valeur instaurée le 16 août 2022 dans le cadre des mesures d'urgences pour la protection du pouvoir d'achat, ne sont donc pas comprises dans cette assiette. Les indemnités de rupture ne sont incluses dans l'assiette dé plafonnée qu'à partir d'un seuil pouvant atteindre deux fois le plafond annuel de la Sécurité sociale. L'assiette dé plafonnée inclut notamment les rémunérations des apprentis et les assiettes de salariés bénéficiant d'exonérations.

**L'effectif salarié**, hors intérimaires, est **l'effectif du dernier jour ouvré du trimestre**. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif diffère d'autres notions d'emploi faites en ETP ou qui excluent certaines catégories de salariés dont les emplois aidés. Il donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf. L'effectif des intérimaires, fourni par la Dares dans le cadre de la coproduction des estimations trimestrielles d'emploi, est calculé à partir de la moyenne du nombre de contrats en cours pendant cinq jours ouvrés en fin de trimestre. Il est corrigé de la multi activités. Depuis la publication du premier trimestre 2021, l'effectif moyen trimestriel est égal à la moyenne des effectifs moyens mensuels, eux-mêmes calculés comme la demi-somme des effectifs de fin de mois. Il était auparavant déterminé à partir des effectifs de fin de trimestre.

**Le salaire moyen par tête (SMPT)** est calculé en rapportant la masse salariale du trimestre à l'effectif moyen observé sur le trimestre. Il est divisé par trois pour obtenir une grandeur mensuelle. Les effectifs intérimaires pris en compte pour le

calcul du SMPT sont ceux produits par la Dares. Les données sont provisoires pour le trimestre étudié et sont désaisonnalisées (Corrigé des variations saisonnières, CVS) pour corriger notamment l'impact des versements de primes et les fluctuations saisonnières de l'emploi. Pour ces raisons, les données peuvent être légèrement révisées sur les périodes antérieures.

Les évolutions trimestrielles (ou glissements trimestriels) comparent les données du trimestre avec celles du trimestre précédent. Les évolutions annuelles (ou glissements annuels) comparent les données du trimestre avec celles du même trimestre de l'année précédente.

Ces éléments méthodologiques sont détaillés sur le site [urssaf.org](http://urssaf.org). Vous y trouverez également les publications statistiques des Urssaf, ainsi que diverses séries de données.

### Suspension de la publication des séries des déclarations d'embauche

De récentes analyses montrent que des modifications intervenues fin mars 2025 sur le formulaire dématérialisé de la déclaration préalable à l'embauche (DPAE) ont conduit depuis à des erreurs déclaratives sur le type de contrat renseigné par les entreprises déclarantes. Ces erreurs, dont l'ampleur reste à évaluer, sont de nature à altérer les séries par type de contrat (CDI/CDD) ainsi que le champ des déclarations d'embauche de plus d'un mois habituellement suivi dans ce baromètre.

Ainsi, dans l'attente d'investigations complémentaires et de mesures correctives permettant de garantir la fiabilité des données, la publication des séries de déclarations d'embauches est suspendue. En outre, il convient de considérer avec beaucoup de prudence les données publiées sur la période avril 2025-septembre 2025.

**L** Les séries trimestrielles d'effectifs salariés et de la masse salariale produites au niveau national par l'Urssaf sont labellisées par l'Autorité de la statistique publique (avis du 12/10/2016 - JORF du 16/11/16 et avis n°2013-05 - JORF du 28/12/2013). Cette labellisation a été renouvelée pour une durée de cinq ans en avril 2020 (avis du 14/04/2020 - JORF du 18/04/2020). À cette occasion, de nouvelles séries ont été labellisées : il s'agit des séries d'emploi et de masse salariale au niveau Nace38, ainsi qu'au niveau zone d'emploi et département x Nace17. La labellisation reconnaît la conformité de la production des statistiques d'emploi trimestrielles de l'Urssaf aux principes fondamentaux régis par le Code de bonnes pratiques de la statistique européenne que sont, entre autres, l'impartialité, l'objectivité, la pertinence et la qualité des données.

**Révisions** : Les données produites dans cette publication sont susceptibles de réviser à la marge les résultats publiés les trimestres précédents. Ces révisions font l'objet d'une publication sur le site de l'Accoss.



Les publications statistiques du réseau des Urssaf sont consultables en ligne sur [www.urssaf.org](http://www.urssaf.org) dans la rubrique Observatoire économique. On y trouve aussi des précisions sur les sources et les méthodologies.

Des données, ainsi que des datavisualisations, sont en **Open.urssaf** sur l'espace « open data » du portail

### Effectifs salariés

Après trois trimestres consécutifs de recul, les effectifs salariés tendent à se stabiliser dans le département du Cher au cours de ce trimestre. Sur un an, l'emploi est en recul : -1,0 %, en particulier dans la **construction** (-2,2 %), la **restauration-hébergement** (-3,1 %) et les **autres services** (-1,7 %).

L'emploi progresse ce trimestre dans l'**industrie**, notamment dans l'**habillement et textile** (+100 postes). Sur un an, les effectifs se maintiennent. Cette stabilité est due en partie au dynamisme du secteur **des matériels de transport** (+90 postes), ce qui compense les pertes d'emplois dans la **fabrication de machine et d'équipements** (-50 postes) et la **production et distribution d'eau** (-50 postes).

Le **commerce** accuse une baisse de ses effectifs ce trimestre (-90 postes) mais le bilan annuel est stable.

Enfin, les effectifs se stabilisent ce trimestre dans toutes les activités du secteur **des autres services**. Sur un an, le bilan est négatif alors même que l'emploi est stable en région et au niveau national. Ce sont les **activités immobilières** (-240) et les **activités de services administratifs et de soutien** (-220) qui sont le plus concernées par les pertes.

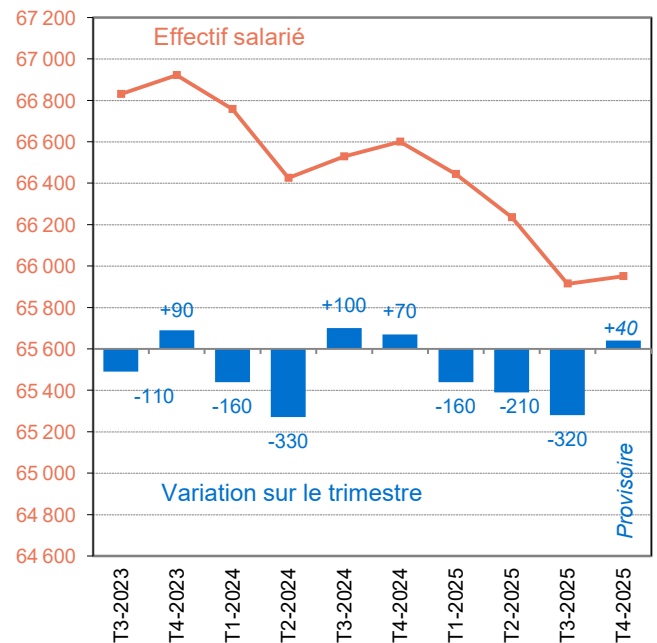
**TABLEAU 1**

Effectif par secteur d'activité (CVS)

SL	Cher					France		Structure des effectifs	
	Effectifs 2025 T4	Évol. sur un trimestre (2025 T4 / 2025 T3)	Évol. sur un an (2025 T4 / 2024 T4)	Évolution		Cher	France		
				trim.	annuelle				
Industrie	18 120	+130	0,7%	-30	-0,2%	-0,2%	27,5%	15,6%	
Construction	4 930	-30	-0,6%	-110	-2,2%	-0,4%	7,5%	7,9%	
Commerce	11 020	-90	-0,8%	0	0%	-0,4%	16,7%	16,4%	
Restauration-Hébergement	3 750	+30	0,8%	-120	-3,1%	-0,1%	1,0%	5,7%	6,8%
Autres services	25 840	-10	-0,0%	-440	-1,7%	-0,1%	-0,0%	39,2%	49,8%
Intérim	2 300	+20	0,9%	+60	2,7%	-0,2%	-0,7%	3,5%	3,5%
<b>Total hors intérim</b>	<b>63 650</b>	<b>+20</b>	<b>0,0%</b>	<b>-710</b>	<b>-1,1%</b>	<b>-0,2%</b>	<b>-0,2%</b>	<b>96,5%</b>	<b>96,5%</b>
<b>Total</b>	<b>65 950</b>	<b>+40</b>	<b>0,1%</b>	<b>-650</b>	<b>-1,0%</b>	<b>-0,2%</b>	<b>-0,3%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

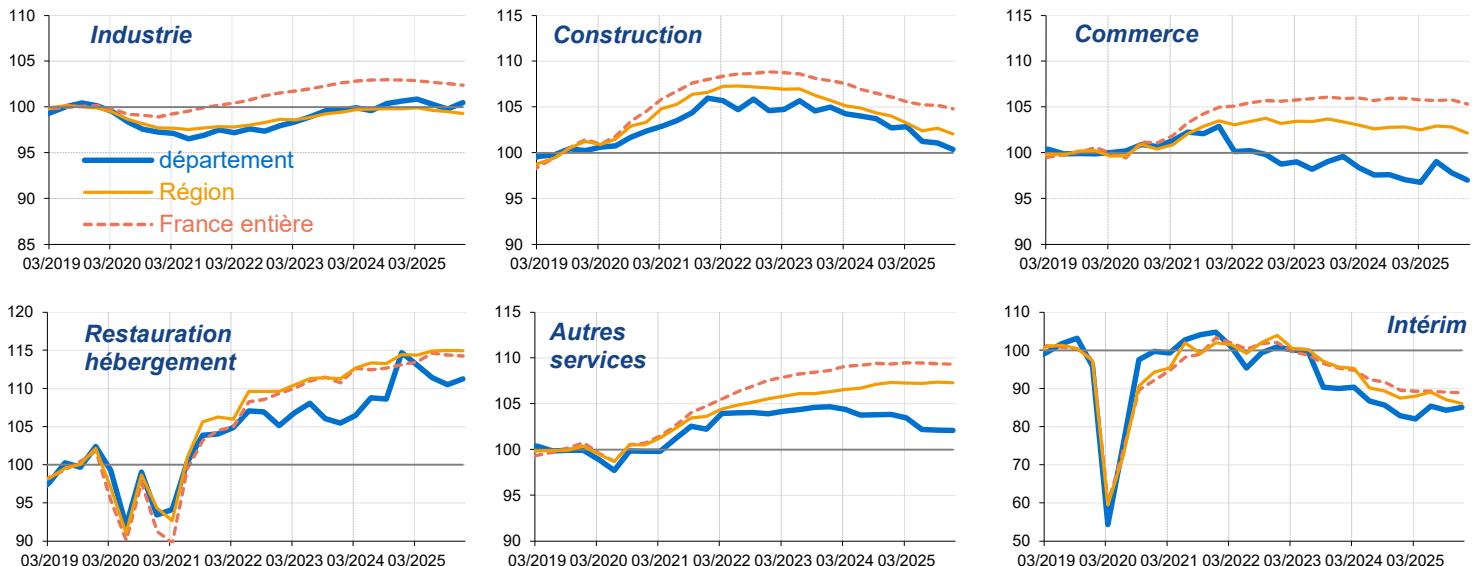
**GRAPHIQUE 1**

Évolution de l'emploi dans le département (CVS)



**GRAPHIQUES 2**

Emploi par secteur (CVS, base 100 en 2019)



## Effectifs salariés

L'Eure-et-Loir, qui avait jusqu'à présent affiché une dynamique d'emploi positive, connaît un net ralentissement avec une baisse de 0,3 % de ses effectifs salariés sur ce trimestre. Toutefois, sur un an, il est le seul département de la région à bénéficier d'une croissance de l'emploi (+0,3 %), soutenue par le secteur **des autres services** (+470 postes) et de **l'intérim** (+240 postes).

**La restauration-hébergement** est le seul secteur avec une évolution positive sur le trimestre.

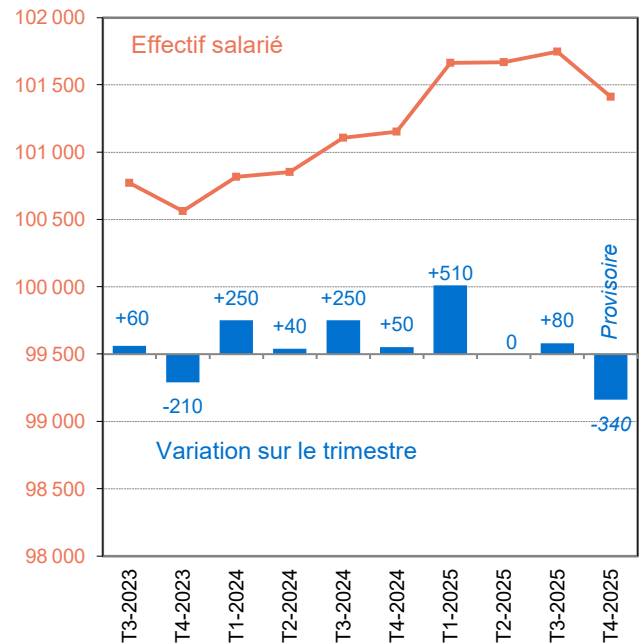
En revanche, **l'industrie** se replie de 0,5 % ce trimestre. Au total, le secteur perd 220 postes sur un an, dont 130 dans la métallurgie. En revanche, la fabrication d'équipements électriques crée 90 emplois.

**La construction** est toujours en difficulté. Sur un an, le secteur perd 3,2 % de ses effectifs, soit un rythme bien plus marqué qu'au niveau régional (-1,9 %) et national (-1,2 %).

Les effectifs salariés **du commerce**, bien qu'en baisse de 0,3 % ce trimestre, sont stables sur un an.

## GRAPHIQUE 1

Évolution de l'emploi dans le département (CVS)



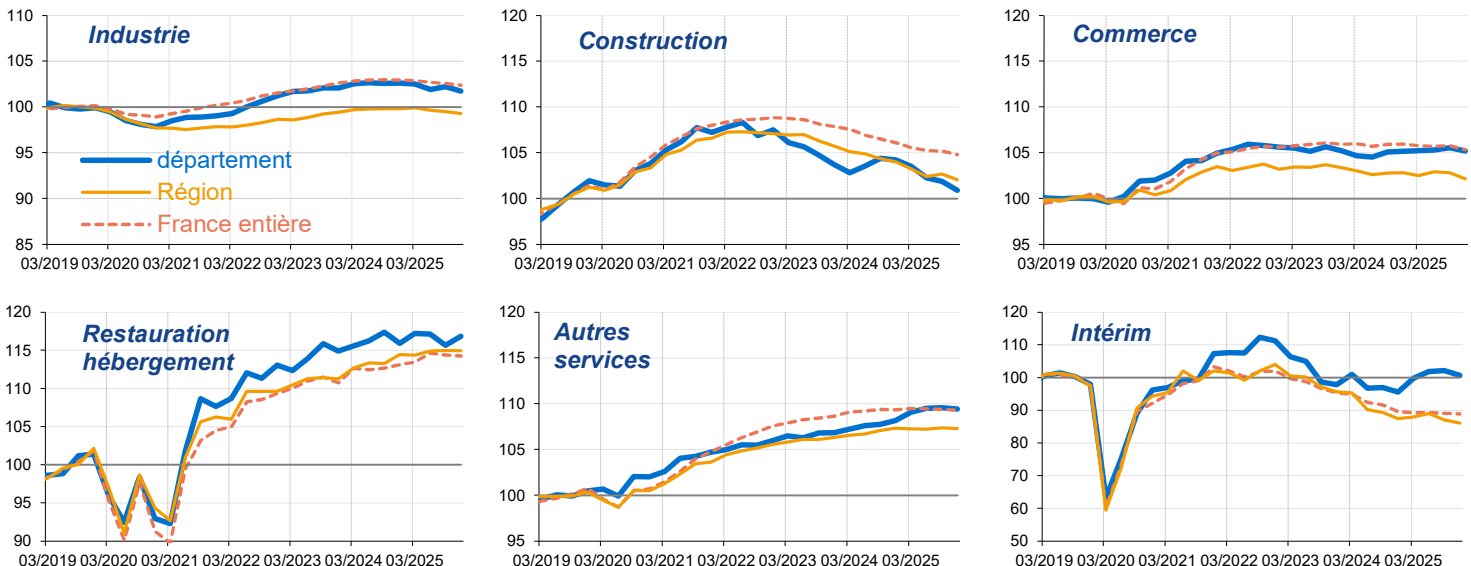
## TABLEAU 1

Effectif par secteur d'activité (CVS)

SL	Eure-et-Loir				France		Structure des effectifs	
	Effectifs 2025 T4	Évol. sur un trimestre (2025 T4 / 2025 T3)	Évol. sur un an (2025 T4 / 2024 T4)	Évolution		Eure-et-Loir	France	
				trim.	annuelle			
Industrie	25 260	-120 -0,5%	-220 -0,9%	-0,2%	-0,5%	24,9%	15,6%	
Construction	8 160	-80 -1,0%	-270 -3,2%	-0,4%	-1,2%	8,0%	7,9%	
Commerce	17 920	-60 -0,3%	+10 0,1%	-0,4%	-0,6%	17,7%	16,4%	
Restauration-Hébergement	4 800	+50 1,1%	+40 0,8%	-0,1%	1,0%	4,7%	6,8%	
Autres services	40 580	-60 -0,1%	+470 1,2%	-0,1%	-0,0%	40,0%	49,8%	
Intérim	4 700	-70 -1,5%	+240 5,4%	-0,2%	-0,7%	4,6%	3,5%	
<b>Total hors intérim</b>	<b>96 710</b>	<b>-270 -0,3%</b>	<b>+20 0,0%</b>	<b>-0,2%</b>	<b>-0,2%</b>	<b>95,4%</b>	<b>96,5%</b>	
<b>Total</b>	<b>101 410</b>	<b>-340 -0,3%</b>	<b>+260 0,3%</b>	<b>-0,2%</b>	<b>-0,3%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	

## GRAPHIQUES 2

Emploi par secteur (CVS, base 100 en 2019)



#### Effectifs salariés

Après un trimestre de stabilité, l'emploi se contracte légèrement ce trimestre avec une perte de 100 postes.

**Le commerce** continue de rencontrer des difficultés ce trimestre avec un recul de 1,2 % de ses effectifs. Sur un an, la perte atteint 2,9 %, soit un rythme plus prononcé qu'en région (-0,7 %) et France entière (-0,6 %).

Les effectifs salariés diminuent de 0,4 % dans **l'industrie**. Sur un an, 100 postes ont été perdus dans **l'habillement, cuir et textile** et 60 dans **l'industrie agroalimentaire**. En revanche, **la fabrication de matériel de transport** crée 120 postes.

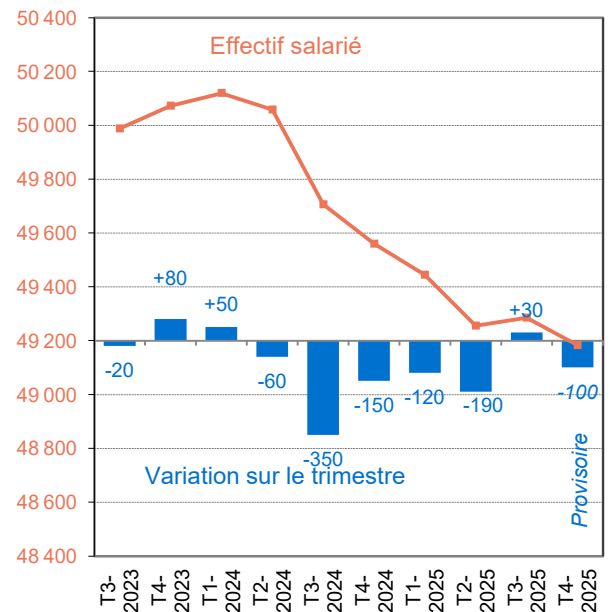
Le secteur **des autres services** cumule une perte de 1,6% de ses effectifs sur un an, en particulier dans les activités du **transport et entreposage** (-170 postes).

L'emploi se stabilise dans la **construction** et **l'intérim** ce trimestre.

Seule note positive : la création de 130 emplois dans **l'hébergement-restauration** ce trimestre.

#### GRAPHIQUE 1

Évolution de l'emploi dans le département (CVS)



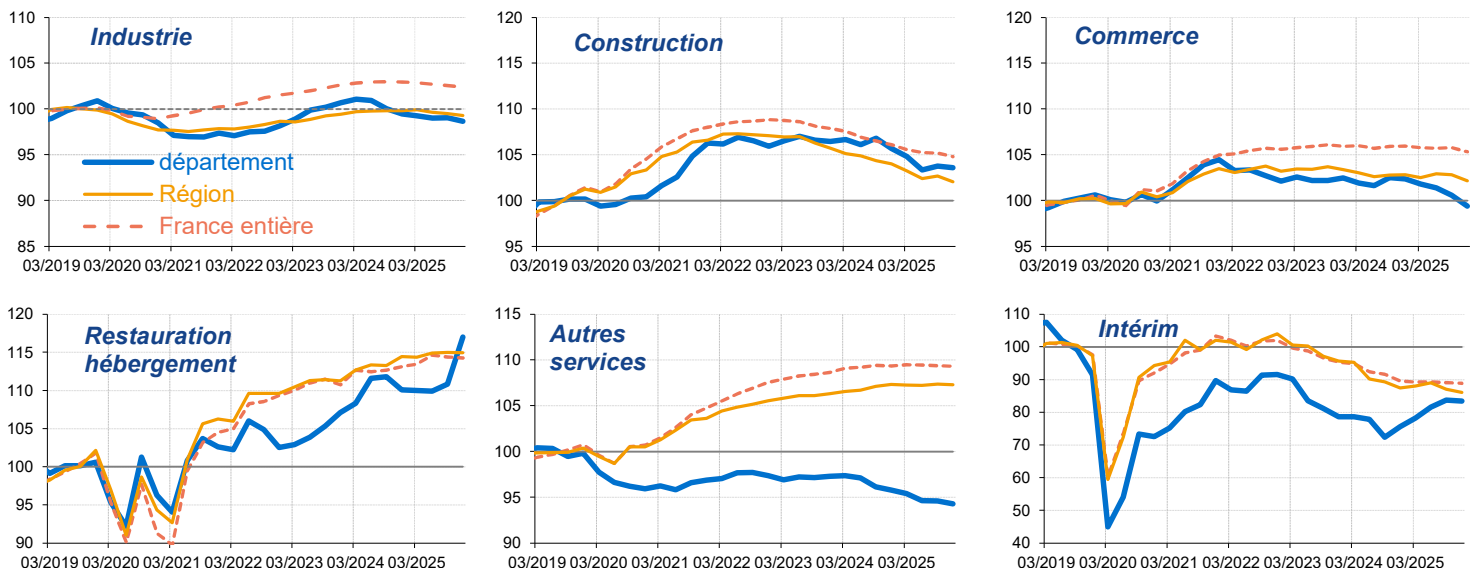
#### TABLEAU 1

Effectif par secteur d'activité (CVS)

SL	Indre				France		Structure des effectifs	
	Effectifs 2025 T4	Évol. sur un trimestre (2025 T4 / 2025 T3)	Évol. sur un an (2025 T4 / 2024 T4)	Évolution		Indre	France	
				trim.	annuelle			
Industrie	13 780	-60 -0,4%	-110 -0,8%	-0,2%	-0,5%	28,0%	15,6%	
Construction	4 110	-10 -0,2%	-80 -1,9%	-0,4%	-1,2%	8,4%	7,9%	
Commerce	8 800	-110 -1,2%	-260 -2,9%	-0,4%	-0,6%	17,9%	16,4%	
Restauration-Hébergement	2 520	+130 5,4%	+150 6,3%	-0,1%	1,0%	5,1%	6,8%	
Autres services	17 700	-60 -0,3%	-280 -1,6%	-0,1%	-0,0%	36,0%	49,8%	
Intérim	2 270	-10 -0,4%	+210 10,2%	-0,2%	-0,7%	4,6%	3,5%	
<b>Total hors intérim</b>	<b>46 910</b>	<b>-90 -0,2%</b>	<b>-590 -1,2%</b>	<b>-0,2%</b>	<b>-0,2%</b>	<b>95,4%</b>	<b>96,5%</b>	
<b>Total</b>	<b>49 180</b>	<b>-100 -0,2%</b>	<b>-380 -0,8%</b>	<b>-0,2%</b>	<b>-0,3%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	

#### GRAPHIQUES 2

Emploi par secteur (CVS, base 100 en 2019)



## Effectifs salariés

L'Indre-et-Loire, qui résistait jusque-là, est fortement touché ce trimestre par le recul de l'emploi salarié (-1 060 postes). Sur un an, le département perd 0,9 % de ses effectifs mettant fin à une dynamique annuelle présente depuis le 3<sup>e</sup> trimestre 2015 (hors période Covid). Aucun secteur n'est épargné.

Le **commerce** est particulièrement impacté avec 400 disparitions d'emploi sur le trimestre.

L'**hébergement-restauration** suit la même tendance (-1,1 % sur le trimestre et -1,0 % sur un an).

Les **autres services** perdent 250 salariés dont 130 dans les activités de **services administratifs et de soutien** et 80 dans les **arts, spectacles et activités récréatives**. En revanche, sur un an, les **transports et entreposage**, et les **activités informatiques** créent des postes (+240 et +140 respectivement).

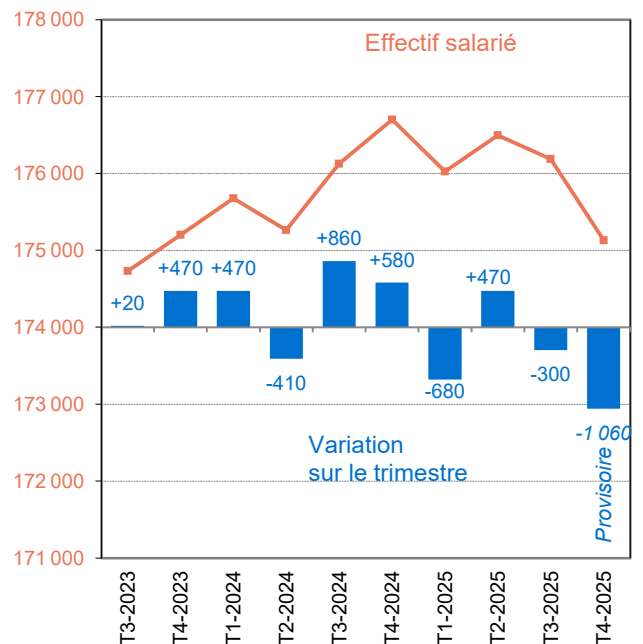
La **construction** perd 1,4 % de ses effectifs sur un an, recul plus marqué que celui observé France entière (-1,2 %).

C'est également le cas de l'**intérim** qui subit une perte de 1,3 % sur le trimestre et 5,4 % sur un an.

Les effectifs industriels sont en repli de 1,0 % sur un an, notamment dans l'**industrie du plastique** (-120 postes) et la **métallurgie** (- 140 postes).

## GRAPHIQUE 1

Évolution de l'emploi dans le département (CVS)



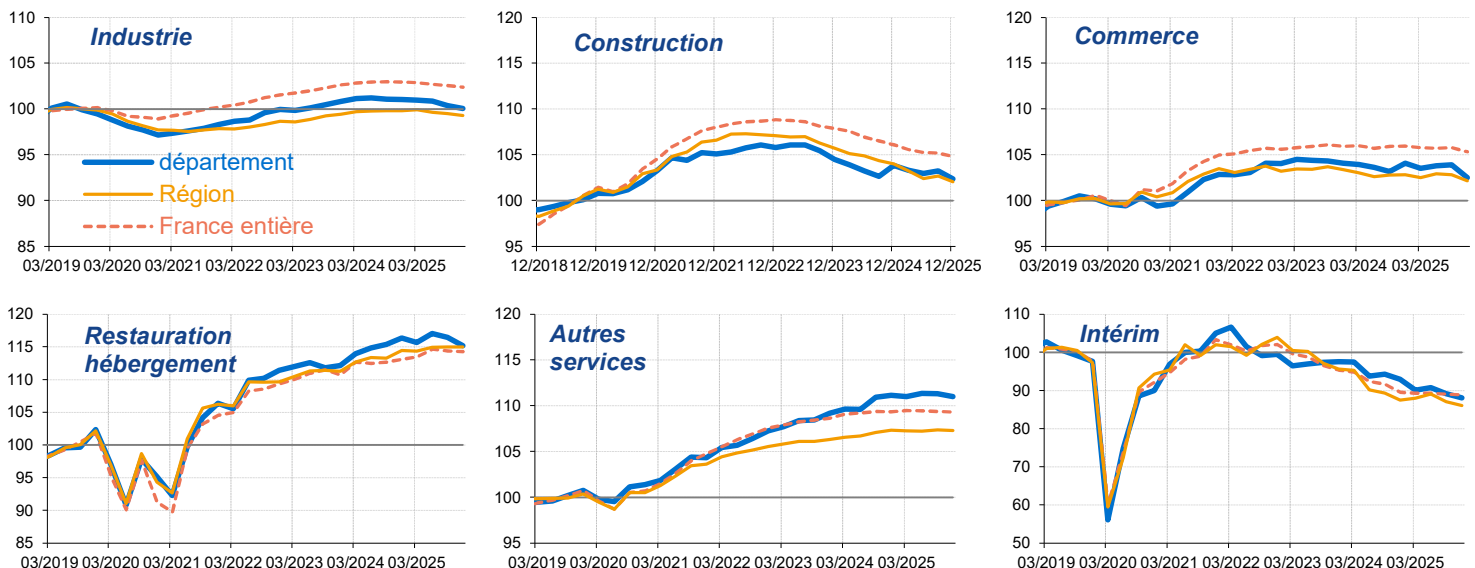
## TABLEAU 1

Effectif par secteur d'activité (CVS)

SL	Indre-et-Loire				France		Structure des effectifs	
	Effectifs 2025 T4	Évol. sur un trimestre (2025 T4 / 2025 T3)	Évol. sur un an (2025 T4 / 2024 T4)	Évolution		Indre-et-Loire	France	
				trim.	annuelle			
Industrie	29 090	-80 -0,3%	-280 -1,0%	-0,2%	-0,5%	16,6%	15,6%	
Construction	15 450	-130 -0,8%	-220 -1,4%	-0,4%	-1,2%	8,8%	7,9%	
Commerce	28 570	-400 -1,4%	-440 -1,5%	-0,4%	-0,6%	16,3%	16,4%	
Restauration-Hébergement	10 520	-120 -1,1%	-110 -1,0%	-0,1%	1,0%	6,0%	6,8%	
Autres services	84 620	-250 -0,3%	-130 -0,2%	-0,1%	-0,0%	48,3%	49,8%	
Intérim	6 870	-90 -1,3%	-390 -5,4%	-0,2%	-0,7%	3,9%	3,5%	
<b>Total hors intérim</b>	<b>168 260</b>	<b>-970 -0,6%</b>	<b>-1 180 -0,7%</b>	<b>-0,2%</b>	<b>-0,2%</b>	<b>96,1%</b>	<b>96,5%</b>	
<b>Total</b>	<b>175 130</b>	<b>-1 060 -0,6%</b>	<b>-1 570 -0,9%</b>	<b>-0,2%</b>	<b>-0,3%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	

## GRAPHIQUES 2

Emploi par secteur (CVS, base 100 en 2019)



### Effectifs salariés

Les effectifs salariés du secteur privé sont de nouveau stables ce trimestre dans le Loir-et-Cher. Sur un an, le département perd 0,2 % de ses effectifs salariés, soit une diminution moins prononcée qu'au niveau régional (-0,5 %) et national (-0,3 %).

L'**hébergement-restauration-hébergement** se démarque par une tendance positive avec une augmentation des effectifs de 0,9% sur le trimestre et de 3,8 % sur un an (+ 210 postes). En quatre ans, les effectifs salariés ont progressé de 15,6 %.

Les effectifs salariés se maintiennent dans le **commerce** et le secteur **des autres services**.

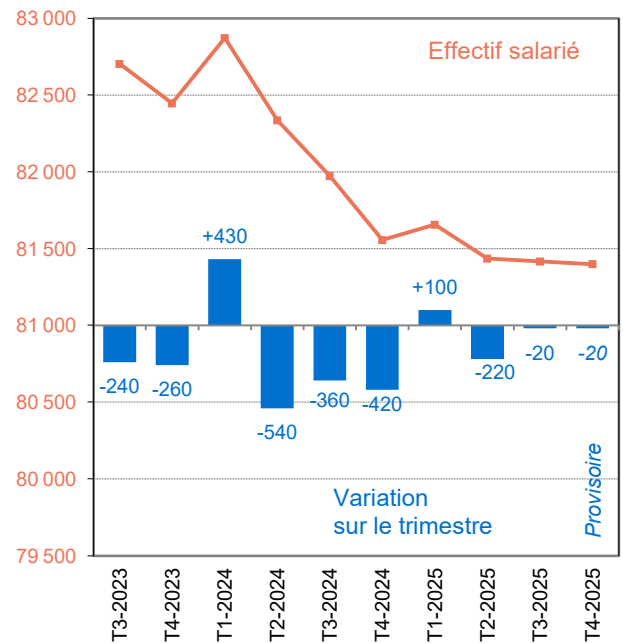
L'emploi **intérimaire** demeure également stable.

L'**industrie**, bien que stable ce trimestre, perd 150 postes sur un an et plus particulièrement dans l'**industrie des plastiques** (-150) et la **fabrication des transports** (-80).

La **construction** continue de connaître des difficultés (-0,3 % sur le trimestre, -1,6 % sur un an).

### GRAPHIQUE 1

Évolution de l'emploi dans le département (CVS)



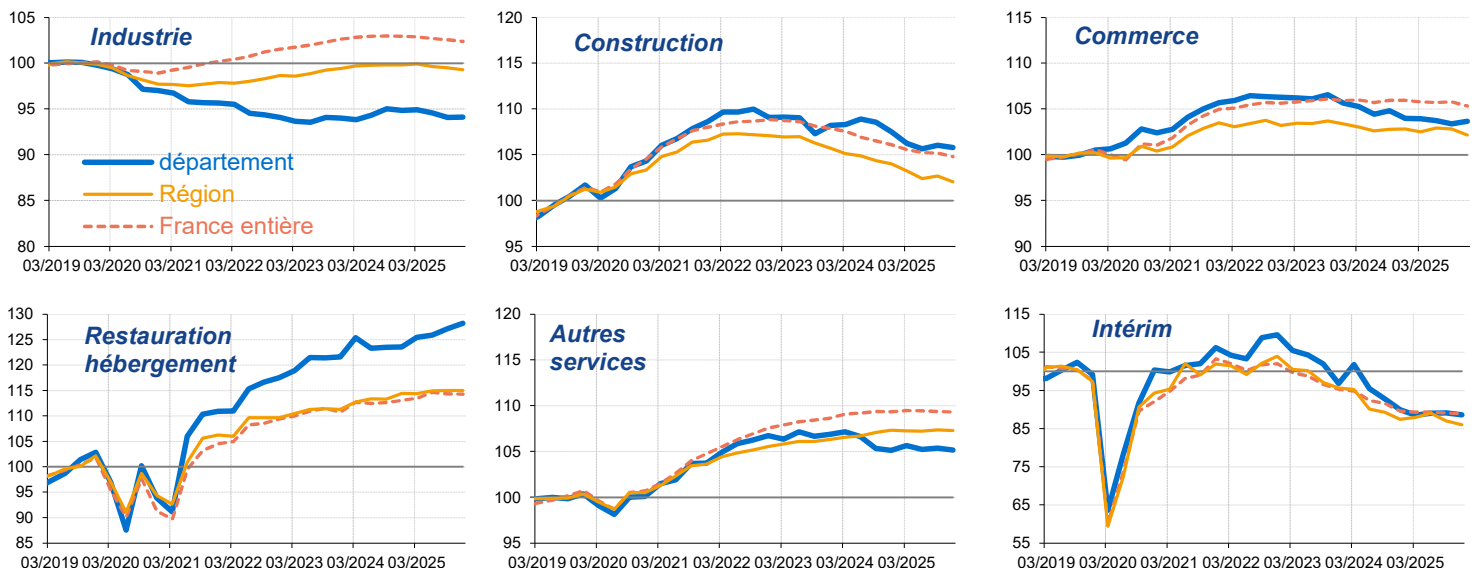
### TABLEAU 1

Effectif par secteur d'activité (CVS)

SL	Loir-et-Cher				France		Structure des effectifs		
	Effectifs 2025 T4	Évol. sur un trimestre (2025 T4 / 2025 T3)	Évol. sur un an (2025 T4 / 2024 T4)	Évolution trim.	Évolution annuelle	Loir-et-Cher	France		
Industrie	18 950	+10	0,1%	-150	-0,8%	-0,2%	-0,5%	23,3%	15,6%
Construction	7 350	-20	-0,3%	-120	-1,6%	-0,4%	-1,2%	9,0%	7,9%
Commerce	12 410	+30	0,2%	-40	-0,3%	-0,4%	-0,6%	15,2%	16,4%
Restauration-Hébergement	5 690	+50	0,9%	+210	3,8%	-0,1%	1,0%	7,0%	6,8%
Autres services	32 440	-60	-0,2%	+10	0,0%	-0,1%	-0,0%	39,9%	49,8%
Intérim	4 560	-30	-0,7%	-70	-1,5%	-0,2%	-0,7%	5,6%	3,5%
<b>Total hors intérim</b>	<b>76 840</b>	<b>+10</b>	<b>0,0%</b>	<b>-90</b>	<b>-0,1%</b>	<b>-0,2%</b>	<b>-0,2%</b>	<b>94,4%</b>	<b>96,5%</b>
<b>Total</b>	<b>81 400</b>	<b>-20</b>	<b>-0,0%</b>	<b>-160</b>	<b>-0,2%</b>	<b>-0,2%</b>	<b>-0,3%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

### GRAPHIQUES 2

Emploi par secteur (CVS, base 100 en 2019)



## Effectifs salariés

Après deux trimestres consécutifs de croissance, l'emploi salarié recule dans le Loiret de 0,3 % ce trimestre (-550 postes). Sur un an, la baisse atteint 0,3 %, un rythme équivalent à la tendance nationale.

L'industrie est concernée par ce recul avec presque 200 suppressions de postes ce trimestre, en particulier dans l'industrie plastique (-50) et l'industrie chimique (-50). Sur un an, la tendance globale est stable, mais présente des contrastes marqués selon les activités. Alors que l'industrie agroalimentaire crée 270 emplois, l'industrie chimique, l'industrie pharmaceutique et l'industrie des plastiques en perdent plus d'une centaine chacune.

L'emploi intérimaire se contracte de nouveau ce trimestre (-200 postes -1,7 %), cumulant un recul annuel de 4,9 %, rythme plus soutenu qu'au niveau national (-0,7 %).

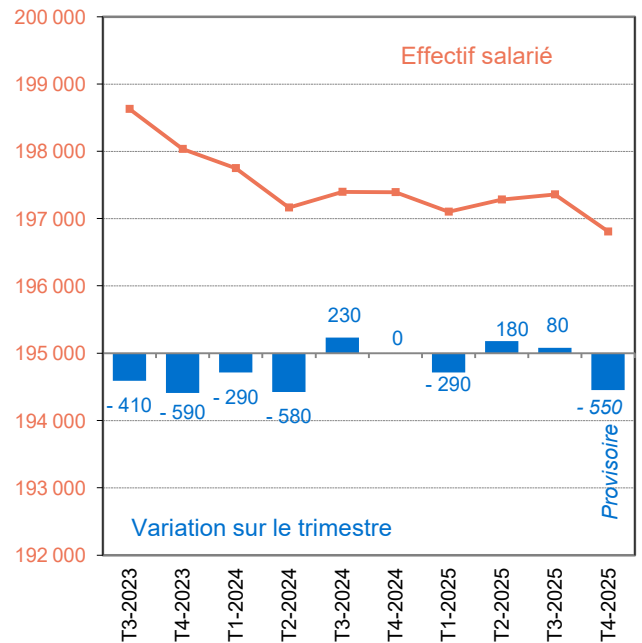
L'hébergement-restauration est en difficulté (-1,7 %, -150 postes). Sur un an, les effectifs sont stables.

La construction repart à la baisse ce trimestre, cumulant une perte des effectifs de 1,6 % sur un an.

Seul le secteur des autres services crée des postes sur le trimestre (+ 0,2 %) et sur l'année (+0,3 %).

## GRAPHIQUE 1

Évolution de l'emploi dans le département (CVS)



## TABLEAU 1

Effectif par secteur d'activité (CVS)

SL	Loiret				France		Structure des effectifs	
	Effectifs 2025 T4	Évol. sur un trimestre (2025 T4 / 2025 T3)	Évol. sur un an (2025 T4 / 2024 T4)	Évolution		Loiret	France	
				trim.	annuelle			
Industrie	39 410	-190 -0,5%	+10 0,0%	-0,2%	-0,5%	20,0%	15,6%	
Construction	16 140	-80 -0,5%	-270 -1,6%	-0,4%	-1,2%	8,2%	7,9%	
Commerce	31 210	-110 -0,4%	0 0%	-0,4%	-0,6%	15,9%	16,4%	
Restauration-Hébergement	8 690	-150 -1,7%	-10 -0,1%	-0,1%	1,0%	4,4%	6,8%	
Autres services	89 800	+180 0,2%	+280 0,3%	-0,1%	-0,0%	45,6%	49,8%	
Intérim	11 540	-200 -1,7%	-600 -4,9%	-0,2%	-0,7%	5,9%	3,5%	
<b>Total hors intérim</b>	<b>185 270</b>	<b>-350 -0,2%</b>	<b>+20 0,0%</b>	<b>-0,2%</b>	<b>-0,2%</b>	<b>94,1%</b>	<b>96,5%</b>	
<b>Total</b>	<b>196 810</b>	<b>-550 -0,3%</b>	<b>-580 -0,3%</b>	<b>-0,2%</b>	<b>-0,3%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	

## GRAPHIQUES 2

Emploi par secteur (CVS, base 100 en 2019)

